

COMPENSATION, ACCESSIBILITE & HANDICAP

Augmenter les chances de réussites pour les personnes en situation de handicap est une de nos préoccupations, aussi nous vous proposons ce récapitulatif des compensations possibles. Afin de mettre en place les adaptations listées ci-dessous, contactez la personne ci-après à réception dudit document.

CONTACT : Aurore LAMOTTE - Directrice - aurore@intercamsp.fr

Typologie de HANDICAP	COMPENSATIONS POSSIBLES
VISUEL	Place à proximité de l'écran de diffusion Ecran individuel à disposition avec réglage d'affichage grossissant Supports avec police ARIAL taille adaptable Adaptation de la luminosité de la pièce (réglage des volets, éclairage, lampe de bureau.)
AUDITIF	Accès à la lecture labiale - Positionnement du formateur en face à face Interprète LSF
MOTEUR (physique)	Salles et sanitaires, accessibles aux PMR : Maison des associations - 55 Rue André Marie Ampère - 13300 Salon-de-Provence.
ACCESSIBILITÉ	Navette accessible par le service BUS + sur réservation : https://www.lametropolemobilite.fr/lebus-a-la-demande-zone-salon/
DYS	Adaptation des supports en police OpenDys
MALADIES INVALIDANTES	Fauteuil renforcé Repose pieds

Information complémentaire :

Accessibilité Salon de Provence : Navette possible par le service BUS+ sur réservation :

<https://www.lametropolemobilite.fr/lebus-a-la-demande-zone-salon/>